

Demande de Subvention Sportive, Artistique ou Culturelle
2026/2027

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Cette subvention est accordée aux agents, conjoints et enfants scolarisés de moins de 23 ans (nés à partir du 01/01/2005) connus au CSE.

Pour en bénéficier, il suffit de nous adresser :
Ce bulletin d'inscription dûment complété.

Le remboursement (35 % du montant de votre adhésion annuelle avec un maximum de 45 €) est accordé par personne et pour une seule activité.
Le paiement interviendra dès que possible et - si ce n'est avant - au plus tard le 31/07/2027.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Partie à remplir par l'agent

Agent n° Date d'Entrée à la Caisse :

Nom Prénom

Adresse

Code postal Localité

Tél. Domicile : Portable : E-mail

Lieu de travail Tél Lieu de travail..... Poste.....

Personne concernée :
(1 bulletin par personne et par activité)

Nom Prénom

Date de naissance

Partie à remplir par le Club ou l'Association fréquentée

Nom du Club (ou association)

Je soussigné certifie que
pratiquepour la saison 2026/2027

Montant de la cotisation annuelle versée :

Cachet Date Signature

A RETOURNER AU PLUS TARD LE 30/06/2027